

**MASTER MENTION URBANISME ET AMENAGEMENT
PARCOURS**

**URBANISME DURABLE
ET PROJETS DE TERRITOIRE**

MASTER 2 FORMATION CONTINUE 2022-2023

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

La spécialité « Urbanisme Durable et Projets de territoires » est structurée à partir de l'expérience acquise par l'IUAR en formation initiale et en formation continue depuis 1969. Elle s'adapte en permanence aux évolutions de notre société, aux nouveaux enjeux de transition, aux nouveaux concepts de développement et d'aménagement : économie circulaire, mutation et numérique, économie sociale et solidaire...

Son objectif est de former des professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement dont le rôle est de participer, pour le compte de maîtres d'ouvrage publics, à la conception, la mise en œuvre et la gestion des projets d'urbanisme et d'aménagement de l'espace.

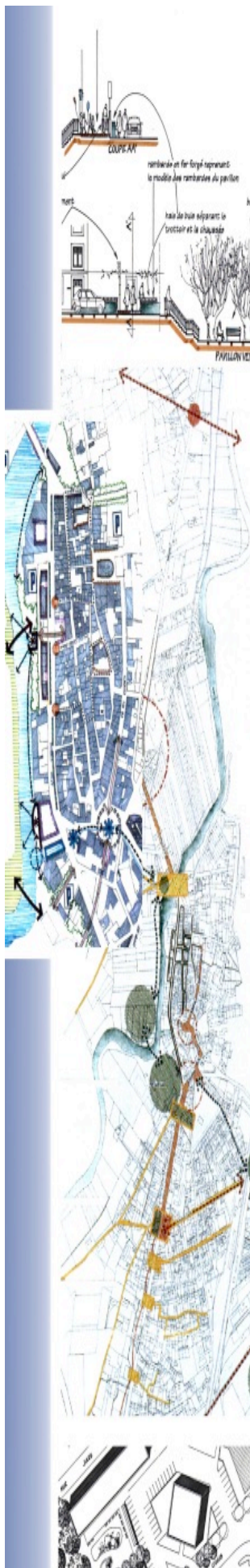
Le Master donne accès à la culture, aux méthodes et aux outils nécessaires à la pratique professionnelle dans le champ. Cette formation respecte les chartes professionnelles du domaine (Ministère du Développement durable, Office professionnel de qualification des urbanistes) et les conventions entre instituts d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle française (APERAU) et européenne (AESOP).

Ce MASTER se spécifie par rapport à des formations proches en associant :

- la prise en compte du territoire comme support de mise en œuvre des projets et des politiques publiques
- les nouvelles démarches de projet d'« urbanisme durable » permettant de répondre aux nouveaux enjeux de notre société.
- un public d'étudiants ayant des origines disciplinaires variées (architectes, paysagistes, ingénieurs, administratifs, artistes, juristes, etc.) et des statuts à l'image de la vie professionnelle (fonctionnaires territoriaux ou de l'Etat, contractuels privés et semi-publics, libéraux, élus locaux, demandeurs d'emploi)

Il se caractérise aussi par la pluridisciplinarité des enseignants et par la place faite au travail en équipe. Une part de la formation est consacrée à la culture générale dans le champ des études urbaines et spatiales. Les étudiants sont par ailleurs amenés à travailler, dès qu'ils possèdent les éléments de base nécessaires, sur des sujets réels proposés par des collectivités territoriales, des administrations d'Etat ou d'autres partenaires. Une attention particulière est apportée à la formation dans les domaines de la communication (écrite, orale, graphique).

Le cursus « Urbanisme » a été adapté pour répondre aux besoins du marché du travail tel qu'il résulte des mutations en cours dans les pratiques professionnelles, liées à l'introduction de nouvelles dimensions (développement durable, mobilités, périurbanisation, démographie, européanisation) mais aussi à la recomposition des dispositifs légaux (solidarité et renouvellement urbains, aménagement durable du territoire, transition écologique et énergétique...).



2. DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Les professionnels issus de cette formation ont vocation à assurer des missions de conception, de coordination de conseil et d'assistance à la maîtrise d'ouvrage urbaine. Leur métier consiste, en tant que salarié ou prestataire de services, à assister les maîtres d'ouvrages publics, en particulier les collectivités territoriales, ou privés. Dans ce cadre ils remplissent des missions d'études préalables, de préparation de la décision, de mise en œuvre et de gestion de la décision, de conception et de conduite de projet de territoire ou d'aménagement urbain.

Ils interviennent dans des domaines très variés du fait de la grande diversité de leurs formations d'origine : aménagement urbain, rural, habitat, environnement, économie, social, transports et déplacements, développement local.

Les étudiants issus des formations de l'IUAR constituent un très important réseau. Ils sont en poste dans les principales structures de la région et au-delà, notamment dans :

- les services des collectivités territoriales, Régions, Départements, Communes, Communautés urbaines, Communautés d'agglomération, Métropoles : secrétariats généraux, cabinets, services techniques, services de l'urbanisme, de développement, de l'environnement...
- les Sociétés d'économie mixte d'aménagement, Spl ou Semop
- les opérateurs immobiliers et groupes ensembliers privés
- les Agences d'urbanisme et les CAUE
- les CCI, Chambres Agriculture et des métiers, les structures d'animation du développement et d'aménagement local
- les services de l'Etat : DREAL, DDT, CEREMA, Parcs nationaux...
- les organismes HLM, les bureaux de l'Habitat, les PACT
- les bureaux d'études privés: urbanisme, transport, environnement, économie
- les associations d'environnement et de développement.

Le MASTER 2 Urbanisme Durable et Projets de territoires est reconnu par la Société Française des Urbanistes et ouvre à la Qualification OPQU - Office Professionnel de Qualification des Urbanistes.

Conformément à l'article 6313-1, à l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation est complété par chaque stagiaire afin de connaître la mesure de satisfaction sur l'organisation, le contenu, les qualités pédagogiques des formateurs, les méthodes et supports utilisés, les compétences acquises ou développées, les effets sur leur pratique/évolution professionnelle.

3. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET CONTENUS

Durée totale des enseignements	360 h
171 heures au 1er semestre, 192 heures en 2e semestre	
Savoirs fondamentaux (cours, travaux pratiques, visites)	124 h
Outils et méthodes (ateliers, voyage d'études)	159 h
Savoirs spécialisés	65 h
Mémoire	12 h
Durée du stage en entreprise (pour les demandeurs d'emploi)	500 h
TOTAL pour les étudiants devant effectuer un stage	860 h

4. CALENDRIER

Horaires des enseignements, chaque semaine, hors vacances universitaires :

Trois cours le vendredi de 9h30 à 12h30, de 13h30 à 16h30 et de 17h à 20h quelquefois le samedi de 9h00 à 13h00. Deux semaines complètes par an (voyage d'études et workshop) sont également programmées au printemps.

Cours de septembre 2022 à juin 2023, soutenance du mémoire septembre 2023

Fondements de l'Aménagement des territoires (UE DUACU39 - 6 ects, 36h)

DUAC39A - Histoire urbaine et culture du projet (18 h)

Benoît ROMEYER, Urbaniste, Maître de conférences IUAR

Ce cours a pour but de situer l'urbanisme et l'aménagement comme activités de conception orientées vers l'action. La compréhension du processus de formation des villes et des territoires à travers le temps est un préalable indispensable à la formation d'un acteur de l'aménagement. La notion de projet et les conditions de son émergence ne peuvent pas être appréhendées sans une prise en compte de l'histoire des villes et des acteurs qui les ont façonnées.

Dans un premier temps, le cours va parcourir le processus de croissance et de transformation des villes, principalement européennes, illustrant la relation entre la forme urbaine et l'évolution du contexte politique, culturel et socio-économique. La construction de la ville sera analysée comme la stratification d'expériences successives et présentée à travers l'illustration de cas d'étude, en utilisant des sources textuelles et iconographiques. Dans un deuxième temps, l'émergence de l'urbanisme en tant que savoir et savoir-faire sera repositionnée dans les débats qui ont accompagné les transformations radicales des villes européennes depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. Le cours se terminera avec une ouverture sur les débats urbanistiques contemporains.

DUAC39B - Politiques d'aménagement du territoire et Développement durable: enjeux, acteurs (18h)

Jérôme DUBOIS, Politiste, Professeur IUAR

Cet enseignement présente le fonctionnement et les missions de chaque niveau de collectivités territoriales dans ses relations avec l'Etat. L'accent est mis sur l'articulation des compétences en matière d'aménagement, d'urbanisme et de développement territorial. Il analyse les évolutions de l'organisation territoriale de la République depuis les lois de décentralisation en lien avec les pratiques professionnelles en terme d'aménagement et d'urbanisme. Il vise à donner des clés de lecture des grands enjeux d'actualité : transfert de compétences, relations financières entre l'Etat et les collectivités, déploiement de nouvelles compétences en matière de transition écologique ou développement durable...

Une attention particulière est portée aux enjeux, au fonctionnement et aux compétences des intercommunalités compte tenu de leur rôle aujourd'hui central en matière d'aménagement, de développement et d'urbanisme opérationnel.

Dynamique des territoires (UE DUACU50 - 6 ects, 26h)

DUAC49A - Economie territoriale, (18 h)

Hélène REIGNER, Urbaniste Politiste, Professeure IUAR

Renaud SORE-LARREGAIN, Economiste, Expert et Manager Centre-ville

Ce cours vise à poser quelques fondamentaux de la relation entre économie et territoires. Dans un mouvement dialectique, il s'agit tout à la fois de comprendre comment les modèles et les évolutions du développement économique capitaliste façonnent les territoires et comment, parallèlement, les acteurs publics et les territoires tentent de réguler ou d'accompagner ce développement économique avec les outils de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme : soutien aux concentrations dans des pôles de compétitivité métropolitains, dans des zones logistiques périurbaines, dans les périphéries commerciales ? Volonté de rééquilibrer au nom de la cohésion du territoire ? Pour ce faire, ce cours s'appuiera sur une approche historique pour mieux comprendre les enjeux contemporains des dynamiques économiques territoriales.

Un zoom sur les transformations de la relation entre ville et commerce est proposé. En effet, le développement non régulé des grandes zones commerciales en périphérie interroge aujourd'hui la capacité des acteurs publics à œuvrer dans le sens du renouvellement de l'attractivité des centralités urbaines au travers de stratégies et programmes de réhabilitation et de revitalisation commerciale des centres-villes.

DUAC01A - Croissance des Villes et métropolisation en Méditerranée (8 h)

Raphaël Besson, Directeur de VILLES INNOVATIONS, Chercheur associé à PACTE, docteur en sciences du territoire (6h)

Dans un contexte marqué par des mutations majeures (tarissement des financements publics, recomposition des territoires, déclin des appareils productifs, transition numérique, prise de conscience écologique, demande

accrue de participation, essor de l'économie de la connaissance et collaborative, etc.), les villes et les territoires se situent au cœur des transitions. Ainsi les processus de planification cèdent-ils progressivement le pas à un urbanisme tactique, éphémère et/ou collaboratif. L'influence des star-architectes et des grands équipements diminue au profit de collectifs, des makers et des Tiers Lieux. Le soft semble prendre sa revanche sur le hard. Aux cadres juridiques publics et/ou privés se substitue et se construit une pensée des communs. Face aux grands modèles reproductibles des smart cities, des éco-quartiers ou des quartiers créatifs, s'affirme un droit à l'expérimentation, à la co-conception et à la co-production des villes. Transitions, autonomie et horizontalité, transformation de l'action publique, décentralisation de la production urbaine, culture numérique, Tiers Lieux, expérimentation, co-production et coopération, réversibilité, urbanisme tactique et éphémère, régénération territoriale, ou encore diagnostic des usages et des ressources, telles sont les grands thèmes d'exploration du module d'enseignement consacré aux innovations urbaines et aux transitions territoriales.

Festival Images de villes (2h)

Image de ville, structure culturelle aixoise créée en 2003, organise, chaque année, deux événements – le festival Image de ville en automne, et, depuis 2006, les Journées du film sur l'environnement au printemps, – et propose des rendez-vous publics réguliers autour des questions de la fabrique de la ville, de la transformation urbaine.

Urbanisme opérationnel (UE DUACU50 - 8 ects, 45h)

DUAC50A - Droit et procédures de l'Urbanisme opérationnel (15 h)

Jean Marc BONINO, Architecte, Directeur Général Adjoint en charge de l'Aménagement du Cadre de Vie à la Ville d'Aubagne et Denis CHASTANIER, Urbaniste, Ville d'Avignon

Ce cours présente les outils opérationnels et réglementaires de l'urbanisme. Un premier temps est consacré, à partir de l'étude d'exemples concrets, à l'analyse du contenu, des modes d'élaboration et des enjeux portés par les SCOT, PLUI et PLU. Cet enseignement vise à familiariser les étudiants à la construction de projets de territoire et à leur transcription en termes d'urbanisme réglementaire.

Une seconde partie du cours présente les procédures - ZAC, division foncière, le mandat d'aménagement ...- et les acteurs - SEMOP, SPL, EPA...- de l'aménagement opérationnel.

DUAC50B - Financement de l'aménagement (15 h)

Jérôme DUBOIS, Politiste, Professeur IUAR

Ce cours poursuit trois objectifs. Le premier vise à appréhender les logiques des budgets publics afin de comprendre comment se décide une politique d'aménagement. Sont abordées des questions de construction d'un budget, de recours à l'emprunt, d'arbitrages politiques dans un budget d'investissement ou encore du montage d'un dossier de subvention auprès de la Région, de l'Etat ou des fonds européens. Le second traite des différentes taxes et participations d'urbanisme mobilisables dans un projet d'aménagement. Le troisième aborde la question des montages public-privés, depuis les traditionnelles ZAC jusqu'aux formes les plus innovantes de PPP.

Il s'agit de comprendre les enjeux financiers des collectivités et savoir inscrire un projet d'aménagement dans la durée, depuis les études préalables jusqu'aux coûts de fonctionnement afin de conseiller les collectivités quant aux meilleures solutions de financements.

DUAC50C - Montage d'opérations, acteurs et outils (15 h)

Patrick FAUCHER, Ingénieur promoteur, Président du SNAL Paca, expert en montage d'opération et programmation urbaine et Nicolas PERSYN, Maître de conférences associé, gérant du BE Concorde.

Une première partie du cours traite du montage d'opérations privées par un promoteur sur la base d'exemples concrets. Elle permet à la fois de comprendre les modèles économiques en place dans le secteur de la production immobilière (tous produits confondus), d'appréhender la logique des acteurs, et notamment des intervenants privés qui font la ville et de s'exercer à la modélisation de bilans techniques et financiers, dans un schéma d'études de cas.

Une seconde partie aborde les grands enjeux liés au foncier dans une perspective de projet urbain, en insistant sur leurs dimensions économiques. Ces enjeux sont ensuite confrontés aux principales modalités d'intervention foncières et aux types de politiques foncières.

Prospective territoriale 1 (UE DUACU52 - 2 ects, 12h)

DUACU02A - La métropole en projets (12h)

René BORRUEY, Architecte, professeur en Histoire et Cultures architecturales à l'Ecole Nationale supérieure d'architecture de Marseille et Emeline HATT, Urbaniste, Maître de conférences à l'IUAR

Une première partie du cours propose deux approches de l'histoire de l'aire métropolitaine marseillaise. Dans un premier temps, intitulé « Histoire de l'avenir métropolitain de Marseille », il s'agit de reconstituer les étapes qui ont conduit (difficilement) à la « transition métropolitaine » de cette aire urbaine, depuis l'aube du 20^e siècle jusqu'à celle du 21^e. Il y est notamment question des rapports compliqués entre rêves des experts et réalités du politique. Dans un second temps, le cours, intitulé « De la typo-morphologie à l'histoire des territoires », expose une tout autre approche de l'histoire de ce territoire, dont l'enjeu est la production d'une connaissance approfondie de l'occupation des sols et des gestes bâtisseurs sur la longue durée (des origines à nos jours) et cela à partir de l'échelle communale (à travers un exemple, la commune de Cabriès). Dans les deux cas l'objet est d'affirmer combien le présent est toujours l'actualité d'une histoire, et combien notre compréhension des territoires contemporains et notre capacité d'y agir dépendent de cet engagement en matière de connaissances.

Une seconde partie vise à l'acquisition des connaissances relatives à la durabilité des projets (approche historique et critique) et l'identification des principaux dispositifs à la disposition des collectivités territoriales pour mettre en œuvre et promouvoir cette durabilité dans leurs pratiques. Une focale est faite sur la démarche nationale de labellisation EcoQuartier (application de la grille d'évaluation et visite d'opération avec l'adjointe à l'urbanisme de Coudoux, EcoQuartier labellisé étape 4).

Atelier de projet urbain durable 1 (UE DUACU53 - 8 ects, 44,5 h)

DUAC02B - Projet de paysage (12h)

Sylvie LALOT, Ingénieur Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux d'Horticulture (ENITPH) et Paysagiste DPLG Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (ENSP), Paysagiste-conseil de l'Etat

L'approche morphologique et l'approche paysagère nous proposent des clés d'entrée pour mieux comprendre nos territoires de vie quotidienne et nous donne des outils de diagnostic et de projet. Les concepts de base de la perception spatiale sont expérimentés à travers un travail de décryptage de terrain et de recomposition par la réalisation d'une « maquette des perceptions urbaines ».

DUAC53A - Atelier Projet 1 Diagnostic et Méthodes de l'urbanisme Durable (32,5 h)

Susanne OTTO, architecte et urbaniste, Professeure associée IUAR, Agence TDSO, Ornella ZAZA, urbaniste et designer, enseignante contractuelle IUAR

L'atelier est l'occasion d'une pratique du projet urbain et territorial en grandeur réelle et d'échanges avec des partenaires professionnels (maître d'ouvrage et maître d'œuvre). Il s'agit de formuler des stratégies d'intervention et/ou des projets dans le cadre de commandes émanant d'une diversité de structures (Collectivités territoriales, Agences d'urbanisme, Établissements publics, Associations, ...). Les commandes portent sur des projets d'aménagement pour lesquels la dimension durable est centrale.

La première phase de l'atelier est orientée vers l'apprentissage des outils et méthodes du diagnostic territorial. Elle permet d'aborder l'interaction des échelles, du quartier à l'agglomération, et développe la capacité à identifier les enjeux territoriaux, dans leurs relations aux problématiques sociales, économiques et environnementales. L'atelier s'appuie sur un terrain d'application réel, identifié en collaboration avec un maître d'ouvrage public. Les résultats de la phase de diagnostic sont mis en discussion lors de la présentation au commanditaire et permettent de dégager des orientations pour la phase de projet.

Prospective territoriale 2 (UE DUADU44 - 6 ects, 42h)

DUAD44A - Stratégie Urbaine territoriale (18h)

Coordination : Hélène REIGNER, Urbaniste Politiste, Professeure IUAR

La prospective des territoires est une technique en plein développement au sein des villes, des régions pour alimenter les stratégies urbaine et territoriale. Ce cours vise à familiariser les étudiants avec ces approches interdisciplinaires au sein desquelles il s'agit d'identifier les mutations de société susceptibles de bouleverser les territoires. En nous appuyant sur des démarches existantes (notamment « Territoires 2040), il s'agit de repérer des variables et clés de lecture pour saisir ces mutations : la mobilité, le modèle social, le rapport aux ressources et le modèle de développement, la capacité productive, la connaissance, la gouvernance... Le voyage d'études sert de support pour mettre en œuvre une démarche de prospective dans la ville visitée et produire des scénarios territorialisés proposant des trajectoires différenciées. Ces scénarios produits avec les étudiants sont restitués en fin de carnet de voyage.

DUAD44B - Voyage d'études (24 h)

Coordination : Hélène REIGNER, Urbaniste Politiste, Professeure IUAR

La semaine de voyage d'études vise à développer la capacité de diagnostic et de problématisation d'une situation territoriale nouvelle et approchée dans une vision rétrospective et prospective. Il s'agit de prendre connaissance des enjeux, stratégies, politiques et projets territoriaux dans les grands champs de l'urbanisme et de l'aménagement (développement économique, habitat et renouvellement urbain, transport et mobilité, environnement...). Cette ambition est déclinée par le biais de :

- rencontres avec un panel varié de professionnels participant à la fabrique de la ville et des territoires au sein de diverses institutions (directeur d'agence d'urbanisme, DGA de collectivité locale, chef de projet, responsable d'opération en SEM ou SPL, élus...)

- de découvertes sur site des projets et opérations en cours.

Le voyage donne lieu à la réalisation d'articles illustrés au sein d'un carnet de voyage.

Les carnets de voyage sont archivés et téléchargeables ici : <http://iuar-lieu-amu.fr/formation-continue/>

Atelier de projet urbain durable 2 (UE DUADU45 - 8 ects ; 85,5 h)

DUAD45A - Cartographie et Dessin d'urbanisme pour le projet (24h)

Aurélié ARNAUD, Géographe cartographe, Maître de conférences IUAR, coordination

Benoit REMORDS, Urbaniste architecte, AGAM

Ce module propose des enseignements sur l'identification, l'acquisition, le traitement et la restitution des informations géographiques nécessaires à l'élaboration et à la conduite des projets d'aménagement, en s'appuyant sur les outils et les méthodes de la géomatique et de la représentation spatiale.

Le dessin, au-delà des aspects purement techniques, est essentiel aux processus d'analyse diagnostic, d'élaboration et de communication du projet. Il s'agit donc d'une discipline à part entière essentielle pour les métiers de l'urbanisme.

L'apprentissage des logiciels de cartographie (QGIS, Open source) de simulation (Sketchup) et de dessin (Illustrator), trouvera son application directe dans les Ateliers.

DUAD45B - Atelier Projet 2 - Projet d'Urbanisme et quartiers durables 2 (61,5 h)

Susanne OTTO, architecte et urbaniste, Professeure associée IUAR, Agence TDSO, Ornella ZAZA, urbaniste et designer, enseignante contractuelle IUAR

La deuxième phase de l'atelier est consacrée à la définition de scénarios de projet pour élaborer une réponse concrète à la commande du maître d'ouvrage, à partir des résultats de la phase de diagnostic. L'enseignement du projet dans ses différentes dimensions (conception spatiale, dynamique des acteurs et participation, objectifs du développement durable, ...) est guidé par une démarche soucieuse de l'emboîtement des échelles, spatiales et temporelles, de la fabrique urbaine. Enjeux stratégiques de l'aménagement traités dans les démarches de planification et enjeux opérationnels du projet urbain seront ainsi abordés de façon itérative. Et ce, dans l'objectif de mieux articuler les grandes lignes qui donnent du sens aux projets (transformations ambitieuses à long terme) et leur incarnation dans des propositions urbaines concrètes, réalisables à court ou moyen terme.

Au cours du semestre, une semaine de workshop permet de mobiliser des professionnels et experts du terrain d'étude pour mettre en débat les pistes de projet en cours d'élaboration. À cette occasion est opéré le choix d'un secteur pour la définition d'un projet de détail qui fera l'objet d'un montage d'opération d'urbanisme durable.

La présentation finale de l'atelier, sous forme d'un diaporama et d'un ensemble de planches graphiques, se fera en présence du commanditaire, d'élus et d'enseignants de l'IUAR. Elle pourra donner lieu à une table ronde, ouverte à d'autres acteurs du territoire.

Politiques publiques territoriales (UE DUADU46 - 6 ects, 57h)

DUAD46A - Politiques de protection et mise en valeur des espaces naturels et agricoles (15h)

Jérôme DUBOIS, Politiste, Professeur IUAR

Ce cours se divise en deux parties. Dans un premier temps est abordé l'ensemble des outils disponibles pour assurer la protection des espaces naturels et agricoles. Sont détaillés et mis en situation les 20 régimes spécifiques de protection des espaces naturels, agricoles et ruraux et leur articulation avec les documents d'urbanisme mobilisables en droit français. Sont tour à tour commentés les outils relevant du code de l'environnement, du code de l'urbanisme et du code rural notamment.

Dans un second temps il vise à détailler la mise en œuvre de politiques innovantes par les collectivités dans le champ de l'agriculture, de la planification énergétique ou de la protection des milieux en montrant comment ces nouveaux enjeux s'invitent aujourd'hui de façon structurante dans les projets de territoires et les documents de planification des collectivités.

DUAD46B - Projet d'Habitat et renouvellement urbain (21h)

Séverine BONNIN-OLIVEIRA, Maître de conférences associé IUAR, coordination, Plusieurs intervenants professionnels : David Rosanvallon et Xavier Rouquerol, Famille et Provence ; Pierre Cerdan, Ville de Martigues

Cet enseignement vise à initier les étudiants à la compréhension des enjeux urbains et au projet d'urbanisme par le prisme de l'habitat et du renouvellement urbain, qui appellent une pratique et des savoir-faire spécifiques.

Lieu privilégié de construction des identités et des sociabilités, l'habitat dépasse le seul cadre du logement pour l'envisager dans son environnement : il joue à ce titre un rôle déterminant dans l'intégration sociale des ménages, mais aussi dans la composition de la ville et le fonctionnement équilibré des territoires. Dans le même temps, l'impératif du développement durable commande de « retravailler » sur la ville existante, de la renouveler, en la revalorisant, la requalifiant et l'intensifiant. L'habitat et le renouvellement urbain se trouvent ainsi au centre des grands chantiers conduits par les pouvoirs publics (réponse à la crise du logement et à l'évolution des modes d'habiter, renouvellement urbain, transition énergétique, prise en compte des citoyens dans la définition de leur cadre de vie...), appelant une évolution des pratiques et un ajustement permanent du cadre d'intervention et de la gouvernance. C'est à cette diversité d'enjeux, de politiques, de démarches de projets et d'outils que s'intéresse l'UE.

DUAD46C - Mobilité et politique de déplacement 21h)

Coordination : Hélène REIGNER, Urbaniste Politiste, Professeure IUAR

Intervenants professionnels : Vincent TINET, Agam, (Agence d'urbanisme de l'agglomération Marseillaise). Représentants de la Région Sud sur les enjeux de transport ferroviaire et des pôles d'échange.

Un des enjeux centraux des politiques contemporaines de transports et de déplacements est d'amorcer une transition vers des mobilités moins carbonées. Cependant, cet objectif de mobilité durable peut entrer en tension avec des objectifs de développement économique (intensité des flux de personnes et de marchandises, besoin de vitesse et de fluidité) mais aussi avec des enjeux sociaux (inégale accessibilité des territoires, inégalités des citoyens-citadins face à l'offre de mobilité et au « libre choix modal »). Ce cours vise à pointer les enjeux, outils et acteurs successifs qui ont façonné et façonnent encore les réseaux de circulation et les politiques de transport. Dans les années 60, il fallait « adapter la ville à l'automobile ». Désormais, les Plans de Déplacements Urbains (PDU), devenus Plans de Mobilité (PDM), visent à « libérer la ville de l'automobile ». Nous analyserons ces politiques contemporaines pour fournir aux étudiants une grille de lecture d'ensemble. Mise en place d'un tramway, construction d'une rocade de contournement, réalisation d'une zone 30, offre de vélo en libre-service, tarification du stationnement... : un modèle d'organisation des circulations et des mobilités est à l'œuvre. Nous proposerons une mise en perspective de ce modèle, parfois partiel et ambivalent avec l'objectif de mobilité durable. Des intervenants professionnels feront part de leur expérience dans la conduite de politiques et de projets, à l'échelle métropolitaine (Plan de Mobilité de Marseille) et régionale (pôle d'échange et intermodalité organisée autour du rail en Région Sud).

Mémoire de fin d'études (UE DUADU47 - 10 ects, 12h)

DUACU02A - Mémoire (12h)

Coordination/suivi : Jérôme DUBOIS, Professeur, IUAR

Objectif : Ecrire scientifiquement l'aménagement, l'urbanisme, le développement local.

Le mémoire permet de conclure le processus de formation dans la spécialité. Il s'agit d'un travail individuel important (50 pages environ) qui est élaboré sous la direction d'un enseignant et sur des thématiques de terrain. Il permet à l'étudiant de développer une réflexion personnelle et de démontrer sa capacité à construire une grille d'analyse originale d'un problème d'aménagement. Il est un élément fondamental de la formation. Il donne lieu à une soutenance publique devant un jury.

Stage pour demandeurs d'emploi : 500 heures obligatoires

Le stage à caractère professionnel est obligatoire pour les étudiants demandeurs d'emploi. Il est effectué dans un organisme public ou privé agréé par l'IUAR.

L'étudiant est encadré par un tuteur pendant la durée du stage dans la structure d'accueil, un enseignant du MASTER lui servant de correspondant à l'IUAR. Compte tenu de la situation particulière des demandeurs d'emploi, ceux-ci pourront effectuer leur stage dès le premier semestre puisque celui-ci constitue une des voies du retour à l'emploi. Un emploi dans le champ est équivalent à l'obligation de stage pour les demandeurs d'emploi. La gratification du stage par l'entreprise d'accueil n'est pas obligatoire, contrairement aux stages de formation initiale.

5. EQUIPE ENSEIGNANTE

Responsable de la formation :

- **Jérôme DUBOIS**, Urbaniste et politiste, professeur IUAR : institutions locales et montage de projets

Principaux enseignants universitaires et professionnels et domaines enseignés :

- **Aurélié ARNAUD**, géographe cartographe, maître de conférences IUAR : représentation cartographique
- **Séverine BONNIN OLIVERA**, urbaniste, maître de conférences IUAR : habitat et renouvellement urbain,
- **Jean Marc BONINO**, Architecte, Directeur Général Adjoint en charge de l'Aménagement du Cadre du Vie à la Ville d'Aubagne : plans d'urbanisme et schémas territoriaux,
- **René BORRUEY**, historien, enseignant Ecole d'architecture Luminy : histoire de la métropolisation
- **Denis CHASTANIER**, Urbaniste, Ville d'Avignon
- **Patrick FAUCHER**, ingénieur, promoteur aménageur, président du SNAL Paca : montage d'opérations privées
- **Sylvie LALOT**, paysagiste ENITH-ENSP Versailles : outils du diagnostic et du projet de paysage
- **Emmanuel MATTEUDI**, politiste, professeur IUAR.
- **Susanne OTTO**, architecte et urbaniste, professeur associée IUAR
- **Hélène REIGNER**, Urbaniste Politiste, Professeure IUAR
- **Benoit REMORDS**, urbaniste architecte : représentation graphique des projets
- **Benoît ROMEYER**, maître de conférences IUAR : histoire urbaine et culture de projet
- **Renaud SORE-LARREGAIN**, économiste commercial
- **Ornella ZAZA**, urbaniste et designer, enseignante contractuelle IUAR : ateliers

Des conférenciers sont sollicités au sein de plusieurs enseignements ou en fonction des projets d'atelier : Renaud SORE-LARREGAIN, Economiste, Expert et Manager Centre-ville, Jean Marc Bonino, Besson, Nicolas Persyn, Bureau d'études Concorde, Benoit Remord, AGAM, Vincent TINET, Agam, (Agence d'urbanisme de l'agglomération Marseillaise). Représentants de la Région Sud sur les enjeux de transport ferroviaire et des

pôles d'échange, Intervenants professionnels : David Rosanvallon et Xavier Rouquerol, Famille et Provence ; Pierre Cerdan, Ville de Martigues.

6. LOCALISATION DES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements ont lieu dans les locaux de l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional, 2 avenue Henri Poncet à Aix-en-Provence. Ces locaux sont situés à proximité de la gare ferroviaire et de la gare routière, de nombreux arrêts de bus sont à proximité (quartier des Facultés).

7. MOYENS PEDAGOGIQUES ET DOCUMENTAIRES

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque Poncet-Urbanisme dispose d'un fonds documentaire qui représente près de 5 000 documents multi-supports. Elle offre 30 places assises, deux postes informatiques publics connectés à Internet, une couverture wifi. La documentation est spécialisée en urbanisme, aménagement du territoire, le paysage, projet urbain, la gestion des collectivités territoriales....pour un total de 5000 ouvrages. *Pour les revues, le fonds de la bibliothèque propose aux usagers près d'une centaine de titres :*

https://catalogue.univ-amu.fr/cgi-bin/koha/opac-search.pl?advsearch=1&idx=kw&q=&idx=kw&q=&idx=kw&q=&limit=mc-ccode%3APERI&limit-yr=&limit=&limit=branch%3AU3BAPON&multibranchlimit=&sort_by=pubdate_dsc&do=Rechercher

Le centre est en relation directe avec le réseau des bibliothèques universitaires et avec les centres ou réseaux du champ de l'urbanisme et du développement territorial.

Le centre de documentation est ouvert à des heures adaptées à la formation continue. Le fonds documentaire se compose de surcroît de 1 000 mémoires et thèses d'étudiants de l'Institut, 650 rapports de recherche du P.U.C.A. (dont l'IUAR est le seul dépositaire dans la région PACA), d'actes de colloques, d'usuels (codes permanents, annuaires spécialisés...).

Il est complété par un Fonds Audiovisuel « Ville en Image » mettant à disposition une centaine de films documentaires sur l'urbanisme, l'architecture, l'environnement, le développement durable. Matériel spécialement affecté au visionnage.

L'acquisition annuelle de différents documents (ouvrages, actes de colloques, thèses, rapports de recherche...), ainsi que l'abonnement à 40 titres de périodiques spécialisés (Annales de la recherche urbaine, Cahiers de l'IAURIF, Diagonal, Études foncières, Habitat et société, Moniteur des BTP, Traits Urbains, Urbanisme....) permet de rester au contact de l'évolution d'un domaine en changement rapide.

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

Les métiers de l'aménagement exigent l'utilisation de matériel informatique et de logiciels dédiés. Pour faire face à cette exigence et à une très forte demande de la part des étudiants. L'IAR mène une politique d'investissement et de mise à jour permanente.

Une salle informatique est accessible aux étudiants. Les ordinateurs disposent de logiciels

- de bureautiques (Word, Excel, PowerPoint, etc.),
- de gestion d'enquête et de base de données (Tri2 et R, Excel et Access),
- des logiciels d'analyse de corpus (Iramuteq et Tropes),
- des logiciels de cartographiques (Mapinfo et sa capsule Vertical Mapper, Qgis),
- logiciel de visualisation du terrain 3D (Google Earth)
- des logiciels de Dessin de volumes et architecture (SketchUp),
- des logiciels de dessin vectoriel, photographie et mise en page (Suite CS Adobe photoshop, InDesign, Illustrator, GIMP et Inscape).

Le matériel : 13 ordinateurs en réseau, 1 vidéo projecteur 1 scanner, 1 imprimante réseau. Protection antivirus réseau relié au service informatique de l'AMU qui met à jour l'ensemble des postes et des logiciels libres.

8. CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée du Master 2 Villes et territoires, spécialité Urbanisme Durable et Projets de territoires en formation continue est liée à l'obtention d'un Master 1 de géographie, d'aménagement, d'économie, de sociologie, d'histoire, ou de tout autre diplôme BAC+4, architectes, ingénieurs, géomètre ..., sur dossier garantissant une approche de qualité, ouverte à la réflexion sur les dynamiques urbaines, spatiales et d'aménagement.

Le candidat devra en outre justifier, sauf dérogation accordée à titre exceptionnel par le directeur de l'Institut, d'une expérience professionnelle dans un métier en rapport avec les villes et les territoires d'une durée minimum de deux ans.

La Validation des Acquis Professionnels et des Acquis d'Expérience peut être prise en compte pour permettre l'admission de candidats n'étant pas titulaires d'un diplôme de niveau BAC +4, à condition que l'expérience professionnelle ait porté pendant au moins six ans sur les villes et les territoires.

Le candidat devra satisfaire aux exigences ci-dessus et à un **entretien de sélection**, complété si besoin par la validation d'une commission composée d'universitaires et de professionnels. Les entretiens se tiennent à partir du mois de février.

Le candidat retenu devra réaliser un dossier de candidature présentant ses motivations et ses références universitaires et professionnelles. Les dossiers de candidature peuvent être retirés à partir de fin avril.

L'effectif prévu de chaque promotion est de 15 à 25 étudiants.

Deux sessions d'admission sont organisées : fin juin, début septembre

9. COÛT DE LA FORMATION ET POSSIBILITES DE PRISE EN CHARGE

Coût : 4 778 € (Droits Nationaux inclus)

- Pour les salariés, possibilité de prise en charge par les OPCO (l'employeur doit se rapprocher de celle dont il dépend).
- Cette formation est éligible au CPF (Compte Personnel de Formation) n° 308345, Code RNCP 31470 (Registre National de Certification Professionnelle), N° de déclaration d'activité 93131411013 Compte Personnel de Formation (CPF ex-DIF) et CPF de transition professionnelle (ex CIF).
- Pour les professions libérales, possibilité de pris en charge par les Fonds Interprofessionnel des Professions Libérales (FIF PL).
- En cas de financement personnel il existe, sous certaines conditions, une possibilité de déduction fiscale.

10 . MODALITES D'INSCRIPTION

Les dossiers sont à demander auprès du secrétariat de la formation continue de l'IUAR s.barbotin@univ-amu.fr

INSTITUT D'URBANISME ET D'AMENAGEMENT REGIONAL

2 avenue Henri Poncelet - Aix-en-Provence

Adresse postale : 3 avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence cedex 01

e-mail de la formation continue : s.barbotin@univ-amu.fr

Site internet : <http://iuar-lieu-amu.fr/> Pour tout renseignement contacter :

Responsable de la formation : **Jérôme DUBOIS**, j.dubois.iar@wanadoo.fr

Secrétariat pédagogique : **Sophie BARBOTIN**, Tél : 04 42 64 62 18